

Fiche terminologique n°171

TERME ÉTUDIÉ : **student-teacher ratio**

VARIANTES ORTHOGRAPHIQUES :

SYNONYMES : **pupil-teacher ratio; PTR; pupil/teacher ratio**

TERMES DÉCONSEILLÉS :

DOMAINES : enseignement et apprentissage : enseignement élémentaire, enseignement secondaire; gestion de l'enseignement : statistique scolaire

DÉFINITION : "[A]n index of the number of pupils per teacher in a school or school system; the ratio used to evaluate the teaching load of a school or a school system; however, it does not accurately indicate the number of pupils that the average teacher has in a classroom."

CONTEXTE : "Let us consider the types of support services which would need to be provided in an integrated classroom or integrated school. First, the class size must be small enough to allow the classroom teacher to provide the same individual help to the handicapped child that the child would receive in his special class. This would mean a reduction in the student/teacher ratio from that normally allotted to one which would allow the teacher time to provide the required individualized additional help. For example, the ratio might drop from the usual 30:1 to 20:1 - a significant drop in individual class enrolment necessitating three classes where two existed prior to integration."

TERME ÉTUDIÉ : **rapport élèves-enseignant**

VARIANTES ORTHOGRAPHIQUES :

SYNONYMES :

TERMES DÉCONSEILLÉS : **rapport élèves-maître; rapport professeur-étudiants; taux d'encadrement**

DÉFINITION : «Rapport servant à exprimer le nombre d'élèves par enseignant [...] dans un établissement ou dans un organisme d'enseignement.»

CONTEXTE :

JUSTIFICATION : Le Réseau rejette le terme «rapport élèves-maître», car le mot «maître» n'est plus actuel dans le domaine de l'éducation. Il écarte également «rapport professeur-étudiants», les mots «professeur» et «étudiant» relevant du secteur postsecondaire où la notion à l'étude est peu courante. Le Réseau ne retient pas non plus «taux d'encadrement», car il désigne la proportion des élèves et des enseignants et enseignantes dans un établissement d'enseignement, proportion qui peut s'exprimer, entre autres, par le «rapport élèves-enseignant».

Le Réseau retient le terme «rapport élèves-enseignant», qui s'applique aussi bien au palier élémentaire qu'au palier secondaire et qui est consacré par l'usage.

DATE DE RÉDACTION : juin 1993